

Pour une approche écologiste, solidaire et humaniste des migrations

Résumé

Cette motion propose de renommer la Commission Immigration en Commission Migrations & Exils afin de refléter une approche plus juste, respectueuse et réaliste des mobilités humaines. Le terme « migrations » souligne la pluralité des parcours et des causes, tandis que « exils » reconnaît la contrainte et la douleur qui en accompagnent souvent le vécu. Ce changement sémantique et politique incarne une vision écologiste des migrations fondée sur la solidarité, les droits humains et la justice climatique.

Exposé des motifs

Les mots façonnent nos politiques. Le terme immigration est aujourd’hui saturé par un usage réducteur et anxiogène, associé au contrôle, à la peur et à la fermeture. Il invisibilise la diversité des parcours migratoires et nie les causes profondes — économiques, politiques, climatiques ou post-coloniales — qui mènent des millions de personnes à se déplacer.

En renommant la Commission Immigration en Commission Migrations & Exils, nous affirmons une conception écologique et humaniste du mouvement des personnes à travers le monde. L’écologie politique refuse les frontières mentales et physiques qui hiérarchisent les vies. Elle reconnaît que les migrations sont un fait humain ancien, amplifié aujourd’hui par les crises écologiques et géopolitiques.

Reconnaitre les migrations comme un phénomène global et structurel

Les migrations ne sont pas une anomalie : elles résultent d'un monde interdépendant. Le changement climatique pourrait entraîner plus de 200 millions de déplacements forcés d'ici 2050 (Banque mondiale, 2021). La France, puissance économique et historique, doit contribuer à une réponse solidaire et responsable, non pas répressive.

Réhabiliter la parole sur l'exil

Le terme exil introduit une dimension éthique et politique : celle de la contrainte, de la perte, mais aussi de la résilience. Il nous relie à notre tradition du droit d'asile, des solidarités locales et de la mémoire des luttes anticoloniales et antifascistes. En l'assumant, nous réaffirmons la dignité des personnes exilées et le devoir d'accueil.

Une cohérence avec la pensée écologiste

Les Écologistes défendent la liberté de circulation et le droit de vivre dignement où l'on souhaite, dans le respect des équilibres humains et environnementaux. En liant migrations et exils, la commission élargit son champ d'action : justice climatique, hospitalité locale, inclusion, mémoire des migrations et politiques européennes.

Un changement symbolique et stratégique

Ce renommage clarifie le positionnement des Écologistes : il ne s'agit pas seulement de "gérer l'immigration", mais de penser les mobilités humaines dans toutes leurs dimensions. Ce changement de nom permet aussi d'attirer de nouveaux membres, de renforcer les coopérations avec d'autres commissions (internationales, climat, droits humains) et de mieux représenter le travail déjà mené.

Une commission plus ouverte et transversale

La future Commission Migrations & Exils sera un espace de réflexion, de coordination et de proposition politique sur :

- les politiques d'asile et d'accueil,
- la justice climatique et les déplacements forcés,
- la mémoire et la transmission des histoires migratoires,
- les politiques européennes et internationales,
- les solidarités locales et les formes d'hospitalité concrètes.

Ce changement de nom est une étape fondatrice : il réaffirme que Les Écologistes défendent une politique d'ouverture, de dignité et d'humanité inconditionnelle par les droits et libertés fondamentaux.

MOTION

Le Conseil Fédéral, considérant que :

- si le terme "immigration" est historiquement et institutionnellement associé à des politiques de contrôle et de restriction des mobilités, il désigne également, dans son acception fondamentale, un projet de vie et une agentivité individuelle que la politique doit pouvoir reconnaître et pour lesquelles elle a la responsabilité d'assurer des voies sûres et légales.
- les migrations humaines recouvrent une pluralité de réalités — économiques, climatiques, politiques, culturelles — que le terme actuel ne reflète pas,
- le mot "exil" permet de reconnaître la contrainte, la douleur et la dignité de celles et ceux qui fuient la guerre, les persécutions ou les catastrophes,
- Les Écologistes défendent une approche fondée sur la solidarité internationale, la justice climatique et le respect des droits humains,

Décide :

1. **De renommer la “Commission Immigration” en “Commission Migrations & Exils”,** à compter de la prochaine réunion du Conseil Fédéral.
2. **D'adapter les documents internes, les espaces numériques et les supports de communication** en conséquence.
3. **D'affirmer publiquement que ce changement incarne une vision politique à la fois réaliste et ambitieuse**, fondée sur des politiques migratoires d'accueil inconditionnel et qui ménagent des voies sûres et légales pour les personnes concernées, cohérentes avec les valeurs écologistes de solidarité, d'internationalisme et d'hospitalité envers les personnes contraintes à l'exil.
4. **D'inviter les groupes locaux et régionaux** à s'inspirer de cette approche pour leurs politiques d'accueil, de coopération et d'inclusion.
5. **D'intégrer au mandat de la commission, en coordination avec les autres commissions concernées, des réflexions sur l'ensemble des dynamiques migratoires, incluant la migration économique, les migrations climatiques, et l'exil, ainsi que sur la mémoire des exils, la coopération internationale et les droits fondamentaux des personnes migrantes.**
6. **D'intégrer également au mandat de la commission, via des échanges avec les autres commissions thématiques, les enjeux d'inclusion (lutte contre les discriminations, accès aux logements pour la population déjà présente et les migrant·e·s, lutte contre les marchands de sommeil, enjeux spécifiques sur l'éducation pour les populations allophones, etc.)**

Unanimité pour

Synthèse des positions antérieures du parti

Depuis leur création, **Les Écologistes** défendent le droit universel à la mobilité et à l'asile. Le mouvement s'est opposé aux politiques répressives et déshumanisantes, qu'il s'agisse de la fermeture des frontières, des centres de rétention ou de la criminalisation de la solidarité. En 2018, Les Écologistes ont soutenu les collectifs citoyens accueillant des exilé·e·s à Bayonne, Briançon, Calais ou Grande-Synthe. Le programme législatif de 2022 a affirmé le droit à la migration choisie, la reconnaissance du statut de déplacé·e climatique et la nécessité d'une politique européenne d'accueil fondée sur la dignité.

Le mouvement s'est également mobilisé contre la loi Darmanin sur l'immigration, en rappelant qu'elle renforçait les discriminations et la précarité.

La création d'une *Commission Migrations & Exils* s'inscrit dans cette continuité : penser les mobilités humaines comme un fait global, interdisciplinaire et interdépendant, en lien avec les dérèglements climatiques, les conflits et les inégalités mondiales, et promouvoir une politique d'hospitalité juste et durable.